CTSR ACTIVITES CYCLSITES du 18 Octobre 2022

18h 30 – 20 h 30

Présents en visio : Jean Claude Legalloudec (95), Jean Paul Travaillé (93), Robert Turgis (Délégué UFOLEP 93), Dominique RENAUD (91), Michel DEMOULIN(92-78), Joseph Rouault(CTRS), Pierre Lebigre(CTRS), Christian EVRARD(95), Rémy GALLIGARI (au titre de référent pour l'UFOLEP IDF sur le suivi des CTSR sportives et par ailleurs Président du comite 77)
Excusés : Patrice Roderer(au titre du suivi de la CTSR Activités cyclistes pour le comité UFOLEP IDF et par ailleurs Président du comite 92/78), François VANETTI (94)
Invité : Thomas BOISTEL (77)
Secrétaire de séance : J.ROUAULT

Mot d'accueil de Robert Turgis qui insiste sur l'importance d'avoir des représentants de chaque département.

Championnat Régional cyclocross :

La CTD 95 propose l'organisation du championnat régional cyclocross fixé au dimanche 15 Janvier 2023. Co organisation des clubs EZANVILLE / BAILLET – Lieu de manifestation BAILLET.

La candidature validée par la CTSR Activités cyclistes et remercie le département et les clubs pour cette candidature : les Modalités d'organisation, d'information, d'engagement et attribution des maillots seront fixées lors de la réunion de la CTSR du 24 novembre 2022 à laquelle les clubs organisateurs seront invités. En attendant et afin de permettre à chacune et chacun et réunir les conditions d'une participation à ce régional les conditions d'accès au podium sont reconduites et rappelées.

Accès au podium du championnat régional :

Catégories Adultes : masculin / féminin :

- avoir participé à trois épreuves du calendrier régional cyclocross saison 2022- 2023 & au championnat départemental de son comité ou pour les compétiteurs sur le départemental du 77 ou du 95 cette proposition relevant d'une décision le la CTD de leur département.

Catégorie Jeunes : masculin/ féminin

avoir participé à deux épreuves du calendrier régional cyclocross saison 2022- 2023 & au championnat départemental de son comité ou pour les compétiteurs sur le départemental du 77 ou du 95 cette proposition relevant d'une décision le la CTD de leur département.

Les CTD, des comités, qui ne sont pas organisatrices d'un départemental cyclocross, sont invités à définir une seule course support parmi les deux départementaux organisés en Île de France pour leur épreuve départementale pour l'ensemble des licencié.e.s de leur département. Ce choix leur revient et elles doivent le communiquer à la CTSR et au comité organisateur quelles auront choisi soit le championnat départemental du 77 soit le championnat départemental du 95 à la condition que l'ensemble des licenciés de leur département participent au même championnat.

Si les CTD qui ne sont pas organisatrices souhaitent remettre un titre, un prix ou des récompenses c'est à elle de le prévoir et de l'organiser le jour de la manifestation sportive pour leurs licencié.e.s.

Participation au championnat National : Nouveauté pour cette nouvelle saison :

Pour participer au national cyclocross il est désormais obligatoire de participer au championnat départemental et régional.

Epreuves du calendrier 2022 – 2023 :
Intervention de Thomas BOISTEL qui alerte sur la classification d'un licencié d'un cyclocrosmemm du comité 78. Michel DEMOULIN en prend note et regarde cela.
Nota : Pour cette saison 2022-2023 en cyclocross nous sommes sur les mêmes correspondances que la saison passée.
En d'autre terme, il n'y a pas lieu de prendre en compte la réforme des catégories FFC pour attribuer les cartes nationales cyclocross pour la saison 2022- 2023

Modification du Règlement des activités cyclistes – CNS

Divers échanges suites aux décisions de la CNS qui tentent d'adapter des correspondances suite à la réforme des licences « compétiteurs » de la FFC.

Les présents à l'Unanimité s'accordent sur le fait que les décisions prises rapidement par la CNS ne correspondent pas pour autant à la réalité du cyclosport à minima en Île de France.

Si la prise de décision rapide est saluée, toutefois un regret d'une décision sans concertation avec les Commission Techniques Sportives Régionales concernées.

Des interrogations sur les catégories d'accueil qui potentiellement fragilisent l'activité cycliste UFOLEP en IDF particulièrement pour les 1er catégorie.

J ROUAULT a pris contact avec Daniel LEGLEVIC membre de la CNS : début novembre des réunions sont prévues en visio avec les régions.

J.P TRAVAILLE apporte une information complémentaire contenue en page 15 de la réforme FFC sur les nouvelles classifications (tableau clarifiant les anciennes Catégories – Licence à partir du 1er octobre 2022).

Au regard de ces nouvelles classifications FFC, prenant en compte les organisations en région proposées par la FFC catégories : OPEN 3 /ACCES, de la fédération FSGT, du calendrier régional UFOLEP,

La CTSR Activités cycliste IDF propose à la CNS de revoir la classification de l'accueil des catégories suivantes suite à la réforme de la FFC:

OPEN 2, (ex 3ème catégorie) moins de 200 pour les hommes ou de 100 Points pour les féminines :
- Classifié.e **en 1ère UFOLEP**

OPEN 3, (ex Pass Open 1 ou 2) : classifié en **1ère catégorie**

Les catégories ACCESS 1-2-3-4, : classifiées en **1ère – 2ème – 3ème -4ème UFOLEP**.

Accueil des 1ère catégorie FSGT, classifié en **1ère UFOLEP**

Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique Ile de France
3 rue Julliette Récamier 75341 PARIS www.cr.ufolep.org/iledefrance tel siege: 01 43 58 97 71
Référent CTSR : Robert TURGIS Couriel : fol93.ufolep93@orange.fr
Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Accueil des U 19 : 1ère année classifié en **2ème UFOLEP**
2ème année classifié en **1ère UFOLEP**

Ainsi, nous serions en adéquation avec les coureurs acceptés à la FSGT.

La situation numérique (encartés, participations aux épreuves du calendrier régional UFOLEP des licenciés UFOLEP et des NLU (FFC / FSGT) effectuée par Pierre LEBIGRE permet de comparer l'activité cyclosport en région Île de France et de mesurer l'impact des organisations FFC ou FSGT selon la situation géographique des comités.

Un grand merci Pierre pour ce travail de suivi et d'analyse. Ces informations qui seront transmises au comité régional.

Participation au fonctionnement de la CTRS

La participation des CTD au fonctionnement de la CTRS a été fixée à 1.50€ par carte nationale éditée.

Pierre LEBIGRE à transmis à la CTSR le montant des contributions pour l'année 2022 sur la base des cartons édités entre le 1er septembre 2021 et le 30 juin 2022. Ces informations vont être communiquées au comité régional en charge de les transmettre à chaque comité départemental.

Points divers

Robert TURGIS, rappelle la nécessité d'être vigilant dans le vocabulaire employé dans la rédaction des comptes rendus..

Dans le cadre de l'organisation du championnat régional nous avons à réfléchir sur la manière de prendre en compte l'équilibre financier pour un club qui ne peut seul assumer un déficit lorsque celui-ci résulte d'une moindre participation des compétiteurs. Ce point sera évoqué en comité directeur régional.

Question sur la proposition de reconduire les assises de l'activité cycliste. Les membres de la CTSR y sont favorables. Ce point a été évoqué en Équipe Technique Régionale (ETR) et sera évoqué au cours du prochain comité directeur de l'UFOLEP IDF prévu le 16 novembre 2022.

Robert TURGIS rappel l'importance de renforcer la CTRS avec la participation d'un représentant de chaque CTD. Il invite la CTD 77 à présenter un candidat, candidature qui pourra être présentée lors du comité régional UFOLEP du 16 novembre 2022.

Joseph ROUAULT fait part de son ressenti sur le comportement de licenciées qui refusent les médailles remises lors du dernier championnat régional cyclocross (saison 2021 – 2022) mais qui participent aux épreuves du calendrier cyclocross 2022-2023 revêtue d'un maillot de champion d'île de France. Les champions régionaux « cyclocross » saison 2021-2022 ne sont pas revêtus de leur maillot de champion régional sur les épreuves du calendrier cyclocross 2022 – 2023. Pourquoi ?.

Organisation du championnat régional cyclosport 2023

Appel à candidature d'organisation : Fixé par la CNS au dimanche 11 Juin 2023 l'appel à candidature d'organisation est à transmettre Joseph ROUAULT responsable de la CTRS soit par

Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique Ile de France
3 rue Julliette Récamier 75341 PARIS www.cr.ufolep.org/iledefrance tel siege: 01 43 58 97 71
Référent CTSR : Robert TURGIS Couriel : fol93.ufolep93@orange.fr
Association régie par la loi du 1er juillet 1901

e- mail : jo.rouault@wanadoo.fr ou par courrier postal à J.ROUAULT – 2, route de Rigny 77131 PEZARCHES.

Prochaine réunion en novembre : jeudi 24/11/2022 à 18 h 30
Présentiel et visio

Fin de la séance à 20 h 20

Activité cyclosport saison 2022

CTRS Cylosoport ILE de France .
Situation numérique établie en référence au gest carte nationale CNS saison 2021- 2022
Cyclosport : au 30 juin 2022 : 1 051 dont double licencié : FFC= 427 FSGT : 57 Soit : 46.00%
Participation au championnat régional : Cyclosport : 133 - Cyclocross 61

Activité cyclosport en région ILE DE France

Statistiques établies par Pierre Lebigre

COMITES	organisations Proposées	Nombre de participants	Origine fédération			Pourcentage non licenciés UFOLEP
			UFOLEP	FFC	FSGT	
77	17	1 841	1525	278	34	16.95%
91	11	987	722	168	104	27.56%
95	8	1 283	1 212	67	4	5.53%
TOTAL	36	4 111	3 459	513	142	15.93%
Nota : 7 organisations + le championnat régional du contre la montre						
		Victoires non licencies UFOLEP		7	12	
		Podium dans les 5 ère place		58	33	

Retour Journéés fédérales UFOLEP Nationales du 21 au 23 octobre 2022 au pradet

Ce week-end se sont tenues les journées fédérales UFOLEP au Pradet rassemblant les responsables départementaux, régionaux, nationaux et les membres des CNS. Ce moment a été l'occasion d'échanger avec deux responsables de la CNS activités cyclistes.

Nous devrions recevoir prochainement les invitations pour les réunions régionales, l'Île de France sera avec d'autres régions. La volonté de la CNS est d'écouter les acteurs de terrain et prendre une décision 1ere semaine de décembre pour, à partir des modifications de la FFC, d'adapter au mieux les équivalences. Nous pouvons considérer que dans l'attente de ces concertations et décisions a venir en décembre les décisions sont suspendues.

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT
ÎLE-DE-FRANCE

Fédération sportive de
la ligue de l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique Ile de France
3 rue Julliette Récamier 75341 PARIS www.cr.ufolep.org/iledefrance tel siege: 01 43 58 97 71
Référent CTSR : Robert TURGIS Couriel : fol93.ufolep93@orange.fr
Association régie par la loi du 1er juillet 1901